

Communiqué de presse

Franklin et Jones Day conseillent le groupe mené par Sophie Lacoste Dournel dans la vente de Lacoste au groupe suisse Maus Frères.

Paris, le 20 novembre 2012

Le groupe suisse Maus Frères a annoncé jeudi un accord avec les actionnaires familiaux de Lacoste, finalisant le rachat de 100% du capital de la marque au crocodile pour un montant d'un milliard d'euros.

La présidente, Sophie Lacoste Dournel, avait annoncé le 7 novembre dernier son intention de céder ses parts dans le groupe, comme l'avait fait son père quelques semaines plus tôt, suite à sa non reconduction au sein de la présidence du groupe, scellant la fin de l'actionnariat familial. Mme Lacoste Dournel a indiqué qu'elle allait vendre avec ses alliés 28 % du capital de l'entreprise à Maus ne disposant pas du financement nécessaire pour faire jouer son droit de préemption sur la vente des titres de Michel Lacoste et ses alliés.

Cette décision était survenue sur fond de conflit ouvert avec son père qui ne jugeait pas sa fille suffisamment qualifiée pour lui succéder à la tête de la marque. Il avait ainsi fait savoir fin octobre son intention de se retirer avec d'autres actionnaires, en cédant 30,3% de ses parts à Maus.

Sont intervenus :

- Darrois (conseil cédant Michel Lacoste) : Alain Maillot, associé, et Hugo Diener associé (Corporate)
- Franklin (conseil cédant Sophie Lacoste) : Yam Atallah, associé, et Magali Masson, of counsel (Corporate)
- Gide (conseil acquéreur) : Hugues Scalbert, associé, et Emilie Leygonie, (Corporate), et Antoine Choffel, associé (Concurrence)
- Jones Day (conseil cédant Sophie Lacoste) : Hervé Castelnaud, associé, et Thibaut Kazémi, counsel (Corporate),



Lacoste

Implanté dans 114 pays, le groupe Lacoste, propriétaire de la marque Lacoste, a réalisé un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros en 2011. Le groupe anime et coordonne les licences accordées aux différents partenaires : Devanlay pour les vêtements et la maroquinerie, Pentland pour les chaussures, Procter & Gamble pour les parfums, Marchon pour les lunettes, Movado pour les montres, Zucchi Group pour le linge de maison et le groupe GL Bijoux pour les bijoux fantaisie.

Franklin

Fondé en 2000, Franklin a été conçu par ses associés comme une alternative indépendante et de qualité aux grands réseaux internationaux. Franklin met au service de ses clients français et étrangers les compétences de plus de 50 avocats spécialisés dans les principaux domaines du droit des affaires (10 associés, 6 Of Counsels et 35 collaborateurs).

www.franklin-paris.com

Contacts presse :

Pour de plus amples informations merci de contacter :

Franklin**Yam Atallah**

Tél. : 01 45 02 79 00

E-Mail : yatallah@franklin-paris.com

Communication

E-mail : communication@franklin-paris.com